

## FAQ - AEAS

Questions	Réponses
Qu'est-ce que la formation de spécialiste?	Il s'agit de cours organisés par l'aeas-vs menant jusqu'aux examens du brevet fédéral de spécialiste en assurances sociales sous l'égide de la FEAS
Qui peut devenir membre de l'aeas-vs?	Pour devenir membre de l'aeas-vs, il n'est pas nécessaire d'être titulaire d'un brevet fédéral de spécialiste en assurances sociales; l'aeas-vs s'adresse à tous les collaborateurs et collaboratrices dans le domaine des assurances sociales
Qu'est-ce que la FEAS et que gère-t-elle?	La Fédération suisse des employés en assurances sociales (FEAS) est l'association centrale qui régit les associations régionales et cantonale et organise les examens fédéraux
Suis-je obligé de me présenter aux examens?	Non, le cours peut être suivi sans obligation pour l'étudiant de se présenter aux examens du brevet; à ce titre, il sera admis comme auditeur
Durée de la formation	2 ans - La prochaine session débutera le 24.8.2015. Les cours sont donnés tous les lundis soirs.
Délai d'inscription ?	selon les disponibilités - vous pouvez prendre contact avec le secrétariat de l'association
Mode de paiement	Le financement de la formation s'effectue en une seule fois, toutefois et sur demande motivée, nous pouvons accorder des facilités de paiement
Où les cours sont-ils donnés?	Les cours sont donnés dans le bâtiment de l'EPTs, Chemin St-Hubert 2, Sion
Me restaurer à l'EPTs	Une cafétéria est à disposition des étudiants dans le bâtiment de l'EPTs
Qui contacter en cas de problème à l'EPTs?	Soit le chef de classe, soit le responsable de la formation aeas
De quel matériel ai-je besoin?	Les supports de cours sont fournis par l'association. L'étudiant doit se procurer les lois des branches d'assurances sociales. Il est en outre recommandé de se munir d'une calculatrice.
Qu'est-ce que la plateforme aeas.ch?	Portail de l'association, le site internet de l'aeas-vs donne accès à une multitude d'informations générales, à l'actualité de l'aeas-vs, aux indications relatives aux formations continues, aux manifestations etc.. Il recense également toutes les informations utiles aux étudiants (Liste des professeurs, supports de cours etc.)
Comment gérer mon compte étudiant?	Lors de l'inscription de tout nouvel étudiant, un code d'accès lui est transmis par e-mail (login et mot de passe) qui permet de se connecter à l'espace réservé aux membres

Puis-je actualiser mes données ou changer mon adresse de contact?	Oui, il est même vivement recommandé d'actualiser vos coordonnées sur votre profil utilisateur
Où commander mon matériel et à quel moment?	La plupart des supports de cours actualisés peuvent être téléchargés sur le site internet de l'association avant le début d'un cours; d'autres supports (classeurs etc.) sont remis directement par l'enseignant; enfin, l'étudiant doit se procurer les lois des branches d'assurances sociales (de préférence avant le début du cours concerné).
Qui sont mes enseignants?	Les enseignants recrutés par l'aeas-vs sont des spécialistes dans les branches d'assurances sociales qu'ils dispensent
Ai-je la possibilité d'évaluer mes enseignants?	L'aeas-vs soumet à tous les étudiants un questionnaire d'évaluation pour chaque enseignant
Comment me préparer aux examens?	En étudiant les supports de cours remis par les enseignants et en apprenant à travailler avec les lois
A quel moment dois-je débiter mes répétitions?	Il est vivement conseillé de travailler régulièrement la matière dispensée aux cours; Quant à la préparation aux examens, il s'agit d'une affaire personnelle. Cependant, il ne faut pas sous-estimer le travail à fournir. Il est recommandé de commencer les répétitions plusieurs mois avant les examens.
Répétitoire aeas: que doit-il m'apporter et comment s'y préparer?	Le répétitoire permet les derniers "ajustements" en vue des examens; Il permet d'éclaircir les points les plus difficiles et de discuter d'éventuelles nouveautés ou mises à jour à prendre en considération pour les épreuves. La meilleure façon de se préparer au répétitoire est d'avoir revu la matière et refait les anciens examens afin de poser des questions pertinentes. <b>Pour les questions thématiques, vos questions seront à transmettre une semaine avant le répétitoire à l'enseignant concerné.</b>
Répétitoire aeas: où dois-je m'inscrire et à quel moment?	Les enseignants informent les étudiants en fin de cursus de la possibilité de s'inscrire au répétitoire. L'inscription se fait via le site internet de l'association.
Prérequis pour l'inscription aux examens	L'admission à l'examen est réservée aux candidats justifiant d'une formation préalable d'employé de commerce avec CFC, d'une formation équivalente ou supérieure et au bénéfice d'une pratique professionnelle de quatre ans au moins dans le domaine de la Sécurité sociale. Pour plus de renseignements veuillez cliquer sur le lien ci-dessous :  <a href="#">Règlement FEAS</a>
Comment s'inscrire aux examens?	via le site internet de l'association

Séjourner à Lausanne durant mes examens	Les candidats ont le libre choix de séjourner à Lausanne durant les examens. Habituellement, pour des raisons pratiques, les candidats choisissent de loger (à leurs frais) dans un hôtel proche de la gare
Comment aborder mes examens de façon sereine?	Une sérieuse préparation et un entraînement chronométré aux anciennes épreuves permet d'aborder les examens sereinement.
Préparer mes recueils de Loi et organiser ma documentation	Comme les épreuves sont "open book", libre à chacun de préparer les lois avec des post-it, annotations ou tables des matières etc...
La publication des résultats	Les résultats des épreuves du brevet sont envoyés sous pli à l'adresse privée de chaque candidat
Que faire en cas d'échec? Conditions pour répéter l'examen	En cas d'échec, le candidat a la possibilité de se présenter à une session d'examens ultérieure pour les branches en échec
En cas d'échec, l'aeas-vs m'aide-t-elle à répéter mes cours? A quelles conditions?	Oui, l'étudiant a la possibilité de suivre les cours des branches échouées et de participer au répertoire gratuitement l'année suivante
Puis-je contester ma note d'examen?	Recours payant dans les 30 jours auprès du SEFRI (secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation)
J'ai obtenu mon brevet et je souhaite maintenir mes acquis	La formation modulaire ainsi que la participation aux diverses manifestations organisées par l'aeas-vs permet de se tenir à jour.
La formation modulaire	Permet aux membres de l'aeas-vs de suivre le cursus de formation de façon modulaire. Prix : Fr. 25.- par période.
J'ai encore des questions, qui dois-je contacter?	Le secrétariat de l'aeas-vs via le site internet de l'association